

Compte-rendu de la séance du 16 septembre 2020

L'an deux mil vingt et le seize septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi et pour raisons sanitaires à la salle polyvalente d'Auménancourt, sous la présidence de M Christophe MAHUET.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de M Eddy SASSI, excusé et M Franck GUREGHIAN, absent.

Mme Carole LOPEZ a été nommée secrétaire.

N°25/2020 : Décision modificative n°1 du budget communal :

Sur proposition du maire et après débats et discussion, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les virements de crédits suivants :

2031/040	Frais d'études	Invest.	R	-5 934.00€
2031/041	Frais d'études	Invest.	R	5 934.00€
2152/040	Installations de voirie	Invest.	D	-5 934.00€
2152/041	Installations de voirie	Invest.	D	5 934.00€

N°26/2020 : Election du délégué au CNAS :

Le Conseil municipal procède à la désignation du délégué au Comité national d'actions sociales.

Mme Elisabeth TAYOT est élue à l'unanimité.

N°27/2020 : Acquisition foncière :

Après exposé du maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité de l'acquisition de la parcelle ZL 92 (surface 770m²), sise rue Pierre Guillaume.

Prix de vente : 82 000.00€ (hors frais de notaire)

Le conseil municipal autorise également le Maire à signer les actes afférents à l'achat de cette parcelle.

N°28/2020 : Travaux entrée nord Pontgivart :

Après exposé du maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de la société "Collas" pour les travaux de voirie, rue de la Libération (entrée nord de Pontgivart). **Montant du devis : 8 733.60€ TTC**

N°29/2020 : Panier des seniors :

Après exposé du maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de la société "HELFRICH" pour le panier gourmand offert aux seniors.

Montant unitaire du panier : 25.00 € TTC

Prévision d'achats : environ 130 paniers

N°30/2020 : Membres de la commission d'appel d'offres (Annule et remplace la délibération 14/2020 du 18/06/2020) :

Conformément article 22 du code des marchés publics, sont élus au sein de la commission d'appel d'offres :
Président : M Christophe MAHUET.

Membres titulaires : M Eddy SASSI, M Guillaume TENTET, M Etienne GUILLAUME.

Membres suppléants : M Sébastien GSELL, M Stéphane GIAGRANDE, Mme Katia BART

N°31/2020 : Mise en place du dispositif "voisins vigilants" :

Le maire expose que le concept de "voisins vigilants" est une démarche visant à accroître le niveau de sécurité. Il vise à rassurer la population, à améliorer la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance et à accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Cette démarche de "participation citoyenne" consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. 8 personnes référentes seront désignées et formées par le gendarme référent.

Après cet exposé et débat, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la mise en place de ce dispositif.

N°32/2020 : Election des membres de la CLECT :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des impôts, notamment l'article 1609,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2017-26 du 19 janvier 2017 portant création, entre la Communauté urbaine du Grand Reims et les communes membres, de la commission locale d'évaluation des charges transférées,

Considérant que ladite commission est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées, chaque commune disposant au moins d'un représentant,

Considérant que le renouvellement des conseils municipaux consécutif aux élections des 15 mars et 28 juin 2020 entraîne le renouvellement des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Le conseil municipal désigne, à l'unanimité, comme membres de la CLECT :

- M Christophe MAHUET (membre titulaire),

- M Guillaume TENET (membre suppléant).

Questions diverses :

1- Compte-rendu par Guillaume TENET de la commission voirie du 03 septembre :

Projet étudié par la commission : traversée entre l'église d'Auménancourt le Grand et la sortie vers Pontgivart (500m de voirie) avec enfouissement des réseaux.

2- Présentation du kit naissance par Katia BART :

Il est prévu l'envoi d'un faire-part aux nouveaux bébés de la commune. Ce faire-part indiquera notamment le gentilé de l'enfant et diverses informations pratiques au verso de la carte. Coût par an : environ 150€.

Un livre et une adhésion à la médiathèque pourront également être offerts. Un sac personnalisé en tissu est également à l'étude.

3- Présentation du projet du site internet par Sébastien GSELL :

Pour le moment et avant la mise en service du site prévue à la fin de l'année ou début 2021, une page d'attente a été créée.

Plusieurs rubriques sont en cours de réalisation : vie municipale, vie du village, vos démarches, contact.

4- Présentation du projet de conseil municipal des jeunes par Carole LOPEZ :

Le projet initial prévoyait une élection de représentants des enfants des classes primaires des communes de Auménancourt et St Etienne sur Suippe. Après discussion, il serait envisagé d'y inclure les collégiens ou tout adolescent désirant s'investir dans le projet.

Katia Bart, Virginie Foret-Fausten et Perrine Fourtines-Rochet souhaitent intégrer le projet.

5- Enquête publique PLU :

L'enquête publique sur le PLU aura lieu en mairie du 23/09/2020 au 24/10/2020.

6- Terrain multisport :

Il a été ouvert aux habitants dès la rentrée scolaire mais compte tenu des nuisances causées aux riverains, il a été refermé et n'est plus réservé qu'aux scolaires. Une réflexion sera néanmoins menée pour une éventuelle réouverture avec des règles claires et plus strictes.

7- Projet de règlement d'utilisation de la salle des fêtes par Nadine PREVOTEAU :

Suite à de nombreux dysfonctionnements et compte-tenu également des conditions sanitaires actuelles liées à la COVID, un règlement d'utilisation de la salle des fêtes est à l'étude.

Le problème du ménage de la salle doit également être solutionné (possibilité de faire intervenir une société extérieure. Les agents communaux n'interviendraient que ponctuellement).

Pour information également la baby-broc du 14/10 est annulée.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 14/10/2020 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30